

Sous-section 2.—Statistiques rétrospectives du commerce canadien.

Les aspects les plus importants du commerce canadien sont revus historiquement, dans la plupart des cas, depuis la Confédération, dans les neuf premiers tableaux principaux de ce chapitre (pp. 546-555).

Le tableau 1 (p. 546) présente une vue d'ensemble des échanges commerciaux au cours des années fiscales de 1868 à 1937, il indique les importations pour la consommation, soit imposables, soit en franchise, les exportations de produits canadiens et étrangers et, enfin, le total général des échanges. Evidemment, il n'a pas toujours été facile de maintenir la comparaison parfaite d'une année à l'autre pendant une période aussi longue; l'une des difficultés les plus sérieuses qu'il fallut surmonter provenait du changement des méthodes concernant les exportations de produits étrangers. Par exemple, la réduction sensible des exportations de produits étrangers constatée après 1920 est attribuable au changement de la méthode statistique et non pas à une diminution soit en valeur, soit en volume de ces marchandises. Depuis dix-sept ans, les réexportations de produits étrangers sortant des entrepôts en régie ont cessé d'entrer dans les statistiques du commerce du Canada, soit comme importations, soit comme exportations; d'autre part, les exportations de produits étrangers relevées au cours de cette période se composent des marchandises qui figuraient jusque-là dans les importations pour la consommation. Par conséquent, ces marchandises, qui sont débitées au Canada lorsqu'elles entrent dans ce pays, devraient de toute évidence lui être créditées lorsqu'elles en sortent.

Il appert par le tableau 2 que la plupart des années écoulées depuis la Confédération et la Grande-Guerre, les importations pour la consommation ont dépassé toutes les exportations, spécialement durant la période de grande croissance entre 1904 et 1914. Depuis, toutefois, les exportations ont dépassé les importations chaque année hormis les années fiscales terminées en 1921, 1930 et 1931 au cours desquelles il y eut au Canada de fortes rentrées de fonds sous forme d'un excédent d'importations.

Les monnaies et matières d'or font l'objet du tableau 3 (p. 548). Les exportations de matières d'or non-monnaire ne figurent pas dans ce tableau (voir p. 517).

Les chiffres des tableaux 5 et 6 (pp. 550-551) font voir la prédominance indiscutable des deux pays anglophones dans le commerce étranger du Canada. Par exemple, l'année terminée le 31 mars 1937, 79.4 p.c. des exportations de produits domestiques canadiens ont été expédiées sur ces deux pays, lesquels, la même année contribuaient ensemble de 77.9 p.c. à nos importations pour consommation domestique. Les tableaux 7 et 8 indiquent respectivement par année, le pourcentage des importations en provenance du Royaume-Uni et des Etats-Unis par rapport à la totalité des importations de marchandises, soit en franchise, soit imposables depuis 1911 ainsi que les droits de douane *ad valorem* perçus sur les importations tirées de ces pays et des autres depuis 1868 à 1937. La raison des taux plus élevés perçus sur les importations du Royaume-Uni que sur celles provenant des Etats-Unis, en dépit du tarif préférentiel accordé aux marchandises anglaises depuis 1897, s'explique en grande partie par les causes suivantes: (1) les importations de breuvages alcooliques sont soumises à des droits très élevés et la plus grande partie de ces importations provient du Royaume-Uni, tandis que celles venant des Etats-Unis sont en quantités négligeables; (2) les importations de matières premières pour plus ample transformation au Canada, qui entrent en franchise, forment une partie importante des importations en provenance des Etats-Unis; et (3) les importations imposables en provenance du Royaume-Uni sont en très grande partie des marchandises ouvrées